



Bulletin mensuel  
5<sup>me</sup> Année  
N<sup>o</sup> 49

JANVIER-  
FÉVRIER.  
1933



ABONNEMENT  
(servi par la Poste)  
France . . . 10 fr.  
Etranger . . . 12 fr.

ADMINISTRATION  
A la Poste  
de Saint-Pierre.



DEMANDEZ chez votre épicer  
**Le Tobin's Tea**  
le meilleur  
le meilleur marché.

DEMANDEZ aussi  
le plus économique  
des Cafés décaféinés  
**Le Old Colony**



De bonnes épreuves photographiques sont obtenues avec une bonne pellicule, la pellicule **Kodak** dans la boîte jaune.

En vente chez **Leon BRIAND**  
**St-PIERRE et MIQUELON**

**Leon Briand**  
St-Pierre et Miquelon

Commission-Représentation  
Alimentation, Vins, Liqueurs  
Bimbelerie  
Bonneterie-Mercerie  
Chaussures  
Cadeaux et Souvenirs  
Parfumerie de Luxe  
Cartes postales, Vues et Fantaisies  
Faïences, Porcelaines, Verreries.

**C.P. Chartier et Cie,**  
Vins et Spiritueux.

**American House**

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

## Paroisse de Saint-Pierre

### Service paroissial et Renseignements divers



**M**ESSES. — *Dimanches et fêtes* : 6 h. 1/2, 8 h. et 10 h.

*Jours de semaine* : 6 h. 1/2, 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h., messe des Ecoles.

**VÉPRES.** — *Dimanches et fêtes* : à 2 h.

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

**INSCRIPTION DE MESSES.** — Au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

**C**ONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

**B**APTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convénue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

Faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi Ondoiement, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt.

**PARRAIN, MARRAINE.** — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle.

**M**ARIAGES. — Se présenter pour les publications au moins quinze jours avant.

Faire venir le plus tôt possible les *certificats de baptême* ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication de bans ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

**C**OMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

**MALADES.** — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

#### COURS DE CATÉCHISME

**PETIT CATÉCHISME** — pour les enfants arrivés à leur 7<sup>me</sup> année : le jeudi à 10 h. 1/2, au Foyer paroissial.

**CATÉCHISME PRÉPARATOIRE.** *Première année* — pour les enfants arrivés à leur 10<sup>me</sup> année : le mardi et le samedi, à 11 h., au F. P.

Leçon d'Histoire Sainte, le mercredi, pour les élèves de l'école communale.

**Deuxième année** — pour les enfants qui auront 12 ans dans l'année de leur Communion solennelle : le lundi, le mercredi et le vendredi, à 11 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur.

**CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE** — obligatoire pendant deux ans après la Communion solennelle : le mardi (garçons) et le samedi (filles), à 11 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur.

N. B. — Des cours supplémentaires destinés aux enfants qui sont empêchés habituellement de se présenter aux heures indiquées ci-dessus ont lieu :

Pour les garçons, au Foyer paroissial, le lundi soir à 8 h. ; pour les filles, dans la chapelle du Sacré-Cœur, le dimanche à l'issue des vêpres.



## Calendrier du Mois de Février 1928

2 Jeudi. — Purification de la Ste Vierge — Anniversaire de la mort (1852) du Vénérable Serviteur de Dieu François-Marie-Paul Libermann, un des Fondateurs de la Congrégation du St-Esprit et du St-Cœur de Marie. — A 8 h., bénédiction des cierges et messe — Le soir, à 6 h., chapelet et Salut. — A 8 h., réunion de l'Heure Sainte pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement. — Cercle d'études, au F. P., pour les Dames Catéchistes.

3 Vendredi. — 1<sup>er</sup> du mois. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office en l'honneur du Sacré-Cœur.

4 Samedi. — 1<sup>er</sup> du mois. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet et bénédiction du T. S. Sacrement.

5 Dimanche de la Septuagésime. — 1<sup>er</sup> du mois. — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand'messe et les vêpres. — Après les vêpres, procession mensuelle. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

7 Mardi. — Le soir, à 8 h. 1/4, au F. P., conférence avec projections.

9 Jeudi. — S. Cyrille d'Alexandrie, Ev., Conf. Doct. — Le soir, à 4 h. 1/2, au F.P. projections (*Catéchisme et Histoire Sainte*) pour les enfants des écoles libres.

11 Samedi. — Fête de l'Apparition de la Ste Vierge à Lourdes, 1858. — Le soir, à 6 h., chapelet et Salut.

15 Mardi. — 2<sup>me</sup> du mois. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

18 Mercredi. — 3<sup>me</sup> du mois. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h. Office.

16 Jeudi. — Le soir, à 8 h., au F. P. Cercle d'études pour les Dames Catéchistes.

19 Dimanche de la Quinquagésime. — 3<sup>me</sup> du mois. — A la messe de 8 h., com. mens. des jeunes filles. — Après la grand'messe le T. S. Sacrement sera exposé pour les prières dites des *Quarante Heures*. — A 2 h. Vêpres, chapelet, puis réunion des Enf. de Marie au Pensionnat. — A 6 h., Complies et procession du T. S. Sacrement à l'intérieur de l'église. — A 9 h., Adoration nocturne pour les hommes.

20 Lundi. — Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement — Le soir, à 6 h., Complies et bénédiction. — A 9 h., Adoration nocturne pour les hommes.

21 Mardi. — Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement. — Le soir, à 6 h., Complies et bénédiction.

22 Mercredi des Cendres et commencement du Carême. — A 8 h., bénédiction et imposition des Cendres, puis Sainte Messe. — Le soir, à 8 h., instruction, imposition des Cendres aux personnes qui ne les auraient pas reçus le matin.

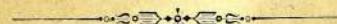
23 Jeudi. — S. Pierre Damien, Ev., Conf. Doct. — Le soir, à 4 h. 1/2, au F. P., séance de projections (*Catéchisme et Histoire Sainte*) pour les élèves de l'école communale.

24 Vendredi. — S. Matthias, ap. — Le soir, à 8 h., Chemin de la Croix et Salut.

24 Samedi. — Dernier du mois — A 7 h., messe et com. mens. des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et Salut.

26 Dimanche. — 4<sup>me</sup> du mois. — A la messe de 8 h. com. mens. des garçons.

29 Mercredi. — Le soir, à 8 h., Office de Carême.



Imprimerie du « Foyer Paroissial »

Cartes de visite. — Lettres d'invitation et autres travaux d'impression.

S'adresser à l'Imprimerie.



## Le Carême

**D**AUCUNS s'y préparent par des fêtes bruyantes et des mascarades ; mais ils ne voudront pas danser, cependant, « sur le mercredi des Cendres ».

Le jeûne, l'abstinence de viande, l'abstention de liqueurs, de bonbons, voire de tabac rendront service à la santé du corps, tout en habituant l'âme aux privations et à la pénitence.

Avec cela, les prédications extraordinaires permettront au Chrétien de méditer et de réfléchir. Il s'agit, en effet, de se rendre compte où l'on va... au risque de laisser la vie s'écouler sans profit et de paraître un jour devant Dieu les mains vides.

Le Carême nous sera ainsi bienfaisant. Faisons bon accueil au Carême !

### PRESCRIPTIONS de Mgr le Préfet Apostolique

POUR LE CARÈME DE 1928 ET AUTRES JOURS DE L'ANNÉE.

Article 1<sup>er</sup> -- Nous rappelons aux Fidèles des Iles St-Pierre et Miquelon que, pendant le Carême et à certains jours de l'année, l'abstinence et le jeûne sont prescrits par l'Eglise comme pratiques de pénitence.

Art. 2. -- La *loi de l'abstinence* interdit l'usage de la viande, du jus de viande et du bouillon. -- Elle permet l'usage des œufs, des laitages et l'assaisonnement des aliments maigres à la graisse. -- Les jours où l'usage de la viande est permis, le mélange de la viande et du poisson est aussi autorisé.

Art. 3. -- Pour tous les Fidèles, depuis l'âge de sept ans accomplis, l'abstinence est obligatoire les jours suivants :

Tous les vendredis de l'année ; chaque mercredi de Carême (1) ; les 3 jours des Quatre-Temps ; aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Quand les fêtes de Noël, de l'Assomption, de la Toussaint tombent un vendredi, la loi de l'abstinence aussi bien que celle du jeûne sont suspendues.

Art. 4. -- La *loi du jeûne* prescrit de ne faire qu'un seul repas proprement dit par jour.

Elle permet de prendre un peu de nourriture le matin, par exemple du café, du thé, du chocolat sans lait et une petite quantité de pain.

Elle permet aussi une collation le soir, par exemple du laitage, des légumes,

(1) Au lieu du Samedi (*Indult du 30 juin 1923*).



des pâtes et une petite quantité de poisson. -- L'usage des œufs est interdit à la collation. -- Il est permis de faire la collation au milieu du jour, et le principal repas le soir.

Art. 5. -- Les Fidèles sont soumis à la loi du jeûne depuis l'âge de 21 ans accomplis jusqu'à la 60<sup>me</sup> année commencée, et cela :

Tous les jours pendant le Carême, les dimanches exceptés, jusqu'au SamEDI-Saint à midi ; les 3 jours des Quatre-Temps ; aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, excepté si l'une de ces vigiles tombe un dimanche.

Art. 6. -- D'après ce qui a été dit, durant le Carême, à partir du mercredi des Cendres, sont à la fois des *jours de jeûne et d'abstinence* :

Les mercredis et les vendredis ; les 3 jours des Quatre-Temps. On ne peut donc faire ces jours-là, qu'un repas maigre, en dehors de ce qu'il est permis de prendre le matin et à la collation.

D'autre part, sont des *jours de jeûne sans abstinence* :

Les lundis, mardis, jeudis et samedis. -- Donc, ces jours-là, on peut user d'aliments gras, mais seulement au repas principal.

Art. 7. -- Sont exemptes de la loi du jeûne les personnes qui ne jouissent pas d'une bonne santé, ou qui sont assujetties à des travaux pénibles. -- En cas de doute, on s'adressera au Curé, ou à son remplaçant, pour obtenir les dispenses dont on aurait besoin.

Art. 8. -- Les personnes égulièrement dispensées du jeûne peuvent user d'aliments gras à tous les repas.

Art. 9. -- Pour compenser les adoucissements apportés par l'Eglise aux lois de la pénitence, il est instamment recommandé aux Fidèles de faire, selon la coutume établie, une aumône spéciale, dite *aumône du Carême*, proportionnée à leurs moyens. -- Les personnes qui, à cause de leur pauvreté, ne pourraient faire aucune aumône, la remplaceront par des prières ou autres œuvres de piété ou de charité.

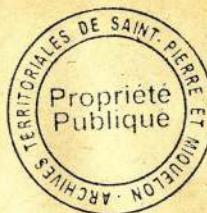
Art. 10. -- La moitié des aumônes de Carême sera distribuée aux pauvres de chaque paroisse, par les soins du Curé ; l'autre moitié sera appliquée par l'Ordinaire aux besoins généraux de la Préfecture Apostolique.

Art. 11. -- Conformément à une prescription du 4<sup>me</sup> Concile de Latran, il est rappelé à tout Fidèle ayant atteint l'âge de discretion, qu'il doit confesser ses péchés à un prêtre approuvé, au moins une fois l'an, et accomplir la pénitence à lui enjointe ; en outre, qu'il doit recevoir avec respect le Sacrement de l'Eucharistie pour le moins à Pâques...

Art. 12. -- Le temps fixé, dans la Préfecture Apostolique, pour l'accomplissement du devoir pascal, commencera le 18 mars, 4<sup>me</sup> dimanche du Carême, et finira le 17 mai, jour de l'Ascension.

Saint-Pierre, le 15 février 1928.

Ch. HEITZ, *Préf. Apost.*



## La Bonne Page

### 23. — LE SAINT-ESPRIT.

**A**VANT de monter au Ciel, JÉSUS-CHRIST avait promis à ses Apôtres de leur envoyer l'**Esprit-Saint**, qui leur donnerait lumière et force pour enseigner la Bonne Nouvelle à Jérusalem, dans toute la Judée, et jusqu'aux extrémités de la terre (1).

Or, dix jours après l'Ascension, en la fête de la **Pentecôte** (2), pendant qu'ils étaient réunis au cénacle, voici que, tout à coup, il se fit un grand bruit, tel que celui d'un vent qui souffle avec violence. Et ils virent paraître comme des langues de feu qui, se partageant, allèrent se poser sur chacun d'eux. Aussitôt, ils furent remplis de l'**Esprit-Saint**, ils comprirent tout ce qui leur avait été précédemment enseigné, ils se sentirent assez forts pour annoncer partout l'Évangile, et ils partirent : l'**Église catholique** était fondée, épanouissement complet et définitif de la Religion primitive et de la Religion mosaïque.

« Ce qu'on appelle maintenant la Religion chrétienne, écrit St Augustin, existait chez les Anciens et n'a jamais cessé d'exister depuis l'origine du genre humain, jusqu'à ce que le Christ lui-même, étant venu en la chair, on a commencé d'appeler « chrétienne » la vraie Religion qui existait auparavant. » (*Retract. 1, 13.*)

Ainsi, Dieu travaille à établir son règne dans le monde. Il est à remarquer que les trois divines Personnes sont inséparables, et l'une ne peut agir sans l'autre. Mais chacune d'elles s'est révélée par des manifestations particulières. Et c'est ainsi qu'à l'action spéciale du Père éternel sont attribuées l'œuvre de la Création et de l'organisation générale du Salut de l'Homme. Le Fils exécute cette Rédemption en s'incarnant dans la nature humaine et en acquérant par sa vie, ses souffrances et sa mort, un trésor infini de mérites près de son Père. Le Saint-Esprit, enfin, prépare cet avènement du Sauveur en inspirant les prophètes et les écrivains sacrés ; il présente au Verbe éternel qui va s'incarner la mère la plus parfaite qui puisse être trouvée parmi les filles d'Adam ; et, la Rédemption accomplie, il en répand les bénéfices, par le ministère de l'Église et par lui-même, en toute âme « de bonne volonté ».

En cette dernière mission l'action du Saint-Esprit est double. D'une manière générale, il dirige et vivifie la Société établie par JÉSUS-CHRIST

(1) *Esprit, de spiritus, souffle.* L'**Esprit-Saint** est comme le souffle de l'amour procédant du Père et du Fils.

(2) *Pentecôte* (en grec *pentekostē*, cinquantième), fête qui se célébrait chez les Juifs 50 jours après la Pâque, pour rappeler la promulgation de la Loi donnée à Moïse au Sinaï.



pour répandre l'enseignement de la Vérité religieuse et distribuer les fruits de la Rédection. Il est comme l'**âme de l'Église**, est c'est en cette qualité qu'il en prit possession le jour de la Pentecôte, sous la forme visible de langues de feu.

Mais il est aussi le principe de notre **régénération spirituelle**. — De l'état de mort spirituelle dans lequel se trouve l'homme, il le fait *renaitre* à la vie surnaturelle par la grâce du baptême (ou une grâce équivalente), puis il l'éclaire, il le fortifie, il l'aide. Et c'est cette prise de possession des âmes humaines par l'Esprit-Saint dans l'Univers entier qui constitue ce **Royaume intérieur de Dieu** annoncé par les Prophètes, si mal compris par les Juifs, réalisé par Jésus, et poussé toujours un peu plus loin, à mesure que les conquêtes de l'Église s'étendent, mais qui n'aura son complet épanouissement que dans le Ciel, sous le regard du « Roi immortel des siècles ». C'est pourquoi ce royaume de Dieu est inaccessible aux atteintes du dehors, il déborde toutes les frontières et il survit à toutes les entreprises de l'Ennemi (1).

(A suivre)

MGR LE ROY

---

### Le Foyer Paroissial

BULLETIN MENSUEL (5<sup>me</sup> Année)

Prière à nos Chers Abonnés de nous faire parvenir le montant de leur abonnement, si ce n'est déjà fait. -- Merci d'avance !

Au cas où ils ne voudraient plus recevoir notre Bulletin, qu'ils aient la bonté de nous retourner le présent Numéro.

---

### Chez nous !

La table n'est pas seulement alimentée par les produits de la chasse ; elle l'est aussi, et surtout, par les produits de la pêche. Les rivières et les étangs assez nombreux n'offrent aux pêcheurs qu'un choix, à la vérité, assez restreint de poisson : éperlans, anguilles et truites ; mais celles-ci, généralement saumonnées, sont d'ordinaire de si belle taille qu'il est, la plupart du temps, indispensable de les noyer pour éviter de rompre les lignes.

La pêche en mer, en dehors de la morue — et l'on sait en quelle abondance on la trouve dans nos parages — fournit le flétan, le hareng, le maquereau, la raie, la lamproie, le capelan, l'églefin, etc. ; puis, parmi les crustacés et les mollusques, le homard, le crabe, la moule et le gros bigorneau, dit bulot.

---

(1) C'est ce Royaume de Dieu qui constitue ce qu'on appelle l'*âme de l'Église*.



## Un peu de statistique paroissiale (1927).

D'APRÈS le dernier recensement (*1<sup>er</sup> juillet 1926*), la population de la ville de Saint-Pierre est de 3040 habitants, dont 1427 hommes et 1613 femmes, en excédent de 157 sur le recensement de 1921.

Nous ne parlerons pas ici des contingents fournis par l'Île-aux-Chiens et par Miquelon dont, chaque hiver, un quart au moins de la population vient passer la mauvaise saison au chef-lieu de la Colonie.

Dans le courant de 1927, il y a eu, à Saint-Pierre, 91 baptêmes (contre 85 en 1926) ; 33 mariages, (en 1926 : 16) ; 14 décès d'enfants, (en 1926 : 15) ; décès d'adultes : 57 (en 1926 : 70). Sur ces 57 trépassés, dont 8 sont des marins de la Métropole ou de l'Etranger, 50 ont reçu les derniers sacrements ; les autres sont morts subitement ou ont péri en mer.

A l'église paroissiale, il a été donné -- outre les sermons de circonstance à l'occasion des fêtes et les allocutions aux réunions d'OEuvres -- une centaine d'instructions sur les Sacrements de l'Ordre et du Mariage ; puis sur quelques dogmes du *Credo* : Dieu et les perfections divines ; origine et fin de l'homme.

### LES ŒUVRES PAROISSIALES DE SAINT-PIERRE.

1<sup>o</sup> LE CONSEIL DE FABRIQUE. — Président : M. Louis Legentil ; secrétaire-trésorier : M. Louis Hardy.

2<sup>o</sup> LA SOCIÉTÉ DES MARINS, sous le patronage de N.-D. de Bon-Secours, avec 172 membres actifs et 38 membres honoraires ou bienfaiteurs. — *Président d'honneur* : M. Eugène Ledret ; *Président* : M. Pierre Gervain.

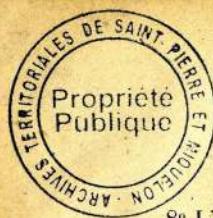
3<sup>o</sup> LA CONFRÉRIE DU T.S. SACREMENT, pour les hommes, avec 42 membres. — *Directeur* : R. P. Poisson ; *Président* : M. Louis Legentil.

4<sup>o</sup> L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI, avec 19 zélatrices et 224 membres. — Elle a recueilli pendant l'année, pour les Missions, la somme de 1806 fr. 50, (en 1926 : 896 fr. 95). — *Directeur* : R. P. Litzler.

5<sup>o</sup> LA SAINT-PIERRAISE, dont le siège est au Foyer paroissial. Œuvre officiellement reconnue, ayant pour but de travailler à l'éducation morale, sociale et patriotique de la population, par des conférences, des cercles d'études, des représentations scéniques et autres distractions honnêtes et instructives. — *Président* : M. Louis Legentil.

6<sup>o</sup> LE PATRONAGE ST-CHARLES, pour les jeunes gens. Le groupement « Avant-Garde » (30 membres) fournit les acteurs et les commissaires de fêtes. — *Directeur* : R. P. Litzler ; *Président* : M. Louis Plantegenest.

7<sup>o</sup> LA FRATERNITÉ DU TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS D'ASSISE. — Elle compte 67 membres et plusieurs adhérents isolés (hommes). — *Directeur* : Mgr le Préfet Apostolique ; *Présidente* : Mme Marie Laborde.



8<sup>e</sup> L'ASSOCIATION DES MÈRES CHRÉTIENNES, avec 261 membres. — *Directeur* : R. P. Poisson ; *Présidente* : Mme Louis Legentil.

9<sup>e</sup> L'ASSOCIATION DES ENFANTS DE MARIE. — Présentes à St-Pierre : 98; transitoirement au Canada et aux Etats-Unis : 28. Aspirantes : 24. — *Directeur* : Mgr Heitz ; *Présidente* : Mlle Berthe Fumey.

10<sup>e</sup> L'ASSOCIATION DU SACRÉ-CŒUR ET DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE, pour les personnes mariées, ou agées d'au moins 30 ans. Elle compte 450 membres, dont 24 zélatrices. — *Directeur* : R. P. Morvan ; *Présidente* : Mme M. Madé.

11<sup>e</sup> L'ŒUVRE DES DAMES MARGUILLIÈRES, pour les quêtes à l'église. 48 membres. — *Présidente* : Mme Auguste Ollivier.

12<sup>e</sup> LE COMITÉ PAROISSIAL, pour la collecte du Denier du Culte. 25 membres. *Présidente* : Mme Vve Marie Andrieux.

13<sup>e</sup> LA CONFRÉRIE DU ROSAIRE, avec 508 membres, dont 28 zélatrices. — *Directeur* : R. P. Morvan ; *Présidente* : Mme Honorat Dollo.

14<sup>e</sup> LA LIGUE EUCHARISTIQUE, pour les enfants. Elle compte 57 garçons et 160 filles. — *Directeur* : R. P. Poisson.

15<sup>e</sup> L'ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE, où sont inscrits à peu près tous les enfants des écoles et des catéchisme. — *Directeur* : R. P. Morvan. Les 26 zélateurs et zélatrices ont recueilli, pendant l'année 1927, pour les enfants pauvres, la somme de 1965 fr. 05, (en 1926 : 1956 fr.).

16<sup>e</sup> LES ÉCOLES CHRÉTIENNES : Le Collège St-Christophe (87 élèves) et l'école Ste-Croisine (255 élèves) sont à la charge du Préfet Apostolique ; le pensionnat St-Joseph (173 élèves).

17<sup>e</sup> LE COMITÉ DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE, avec 9 membres. — *Président* : M. Louis Delisle. — *Directeur de l'Enseignement libre* : R. P. Poisson.

18<sup>e</sup> LE FOYER PAROISSIAL, mis gracieusement à la disposition des paroissiens par S. G. Mgr Légaré, Evêque de Périgueux et Sarlat, ancien Préfet Apostolique de St-Pierre et Miquelon. C'est la Maison des Œuvres St-Pierraises, où se réunissent à l'occasion les divers groupements de la paroisse. Outre la salle des Fêtes, il s'y trouve une salle pour les hommes, une salle pour les jeunes gens, une salle pour l'*« Avant-Garde »*, une salle pour les dames et les jeunes filles.

19<sup>e</sup> L'ŒUVRE DES TABERNACLES, pour l'entretien des ornements et du linge d'église. 9 membres. Réunions au pensionnat.

20<sup>e</sup> LA BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE, au Foyer, ouverte le dimanche après la grand'messe. — *Directrice* : Mlle Marie Claireaux.

21<sup>e</sup> « LE FOYER PAROISSIAL ». Bulletin mensuel des Œuvres Catholiques de la Colonie (5<sup>me</sup> année). — Tirage : 1100 exemplaires. — 8 expéditionnaires. — *Directrice* : Mlle J. Glaucé.

22<sup>e</sup> L'IMPRIMERIE PAROISSIALE, installée au Foyer.





## Actes paroissiaux du 15 Décembre 1927 au 15 Janvier 1928

**BAPTÊMES.** -- Ont été baptisés et sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

*Le 18 déc. : HARAN, Marguerite-Andrée-Louise. Parrain : Gustave Lafargue ; marraine : Gabrielle Letournel. — RUAULT, Marie-Henriette. Parrain : Henri Epaule ; marraine : Marie Vigneau. — REVERT, Pierre-Paul-Adolphe. Parrain : Pierre Luberriaga ; marraine : Marie-Ange Lévêque. — Le 19 déc. : SIEGFRIEDT, Roger-Alexandre. Parrain : Norbert Siegfriedt ; marraine : Thérèse Siegfriedt. — Le 22 déc. : DISNARD, Gervais-Emile-Georges. — Le 25 déc. : SIOSSE, Thérèse-Anna-Jeanne. Parrain : Ernest Siosse ; marraine : Blanche Langlois. — Le 27 déc. : LEYRAT, Micheline-Angèle-Annita. Parrain : St-Martin Dutin ; marraine : Annita Madé. — SLANEY, Etienne-Michel-Noël. Parrain : David Slaney ; marraine : Noëlla Lafitte. — Le 28 déc. : ROUSSEL, Juliette-Augusta-Louise. Parrain : Auguste Ruault ; marraine : Louise Roussel. — Le 29 déc. : AUDOUX, Auguste-Gérald-Gabriel. Parrain & marraine : M. et Mme Auguste Dugaien. — Le 2 janvier 1928 : DISNARD, Louis-Joseph-Lucien. Parrain : Georges Disnard ; marraine Domitille Petitpas. — Le 4 janv. : FITZPATRICK, Henriette-Thérèse-Marie. Parrain : Octave Boissel ; marraine : Annie Philippe. — Le 8 janv. : THÉAULT, Paul-Xavier-André. Parrain : Paul Poulain ; marraine : Henriette Epaule. — Le 15 janv. : MAHÉ, Alice-Gracieuse-Marie. Parrain : Pierre Mahé ; marraine : Gracieuse Forgeard. — IZA, Robert-Gustave-Auguste-Marcel. Parrain : Auguste Ollivier ; marraine : Joséphine Admond.*

**MARIAGES.** — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage,

*Le 28 déc., DESDOUETS, Alexandre-Louis, et DÉJOUÉ, Marie-Gabrielle-Emilie. — Le 17 janv., TIBBO, Maurice-Albert-Michel, et LELOCHE, Elise-Blanche.*

**SEPULTURES.** — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps,

*Le 22 déc., ARSTÉGUY, Martin-Gustave, 71 ans. — Le 26 déc., DISNARD, Gervais-Emile-Georges, 4 jours. — Le 2 janvier, RUELLAND, Eugène-Marie, 19 ans. — Le 5 janv., SLANEY, Thomas, 47 ans. — Le 11 janv., MICHEL, Louis-Benjamin, 64 ans.*

### Périodiques recommandés

LA CROIX (Quotid.) -- LA CROIX DU DIMANCHE. -- LA CROIX DES JEUNES GENS. -- LA VIE CATHOLIQUE (hebdom.) -- LE PÉLERIN (hebdom.) -- LE NOËL (pour jeunes Filles), — BERNADETTE (pour Fillettes).

*Pour tous renseignements, s'adresser au Foyer paroissial.*



## Echos du Mois

(DU 15 DÉCEMBRE 1927 AU 15 JANVIER 1928)

---

*Port de Saint-Pierre.* -- Les entrées, du 15 décembre au 15 janvier, ont été de 15 vapeurs et de 33 voiliers.

*Le R. P. Le Gallois.* — Parmis les passagers amenés par le « Pro Patria », le vendredi, 23 décembre, s'est trouvé le R. P. Le Gallois, un Ancien de Saint-Pierre, actuellement Supérieur de l'important Collège St-Alexandre à Ironside, dans la province de Québec. Décoré pour faits de guerre, c'est lui qui procédera, par délégation du Grand Chancelier, à la réception de Mgr Heitz, Préfet Apostolique, dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Avant de quitter Ottawa, il avait été chargé par l'Honorable Rodolphe Lemieux, Président de la Chambre des Communes du Canada, Commandeur de la Légion d'Honneur, de cette commission on ne peut plus flatteuse pour Mgr Heitz : « Veuillez présenter en mon nom, et au nom du Canada français, mes plus vives félicitations au distingué Prélat que vous allez décerner au nom de la France. »

Les Saint-Pierrais ont été heureux de revoir le P. Le Gallois ; et bien des mains se sont tendues vers lui. En même temps débarqua le R. P. Poisson, curé, après un rapide voyage à Halifax.

*La fête de Noël.* -- L'église a été parée de ses plus belles tentures et oriflammes. Une crèche monumentale attire les regards. Au fond d'une grotte, discrètement éclairée par de petites ampoules électriques de différentes couleurs, on peut voir l'Enfant-Dieu, sa Sainte Mère et Saint Joseph, et aussi les bergers auxquels l'Ange avait annoncé la bonne nouvelle. Soudain, au moment voulu, retentit un vibrant : « Minuit, Chrétiens, c'est l'heure solennelle !... » C'est aussi la Grand'Messe, avec tout l'apparat des cérémonies pontificales.

L'Eglise est comble, malgré la neige qui tombe. Les chants sont exécutés avec autant de piété que d'entrain par un chœur d'hommes, alternant avec la chorale des E. de M. Sermon sur Jésus, Roi pacifique : le R. P. Le Gallois remplissant auprès de Monseigneur l'office de prêtre assistant a été l'éloquent prédicateur. A l'issue de la messe pontificale, la sainte Communion a été distribuée par trois prêtres, preuve que les paroissiens n'ont pas oublié la bonne manière de fêter la Naissance du Sauveur.

A 10 h., Messe solennelle célébrée par le R. P. Le Gallois.

A 11 h. 1/2, une réunion d'un cachet très spécial a eu lieu à l'Hôtel du Gouvernement. En présence de M. l'Administrateur Nirpot, remplaçant



M. le Gouverneur en congé, de MM. les Members du Conseil d'Administration, du Clergé de la ville, du Directeur du Collège St-Christophe et des Légionnaires en résidence à St-Pierre, le R. P. Le Gallois a procédé à la réception de Mgr Heitz dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Après lecture par M. l'Administrateur Nirpot du décret de nomination, ainsi que de la lettre accréditant le Délégué du Grand Chancelier pour recevoir le nouveau Chevalier, le R. P. Le Gallois, dont la soutane est constellée de décosseations, a épingle la Croix sur la soutane violette de Monseigneur, en prononçant la formule connue : « Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Chevalier de la Légion d'Honneur ». Puis accolade au récipiendaire, poignées de mains et félicitations des assistants et... une coupe de champagne.

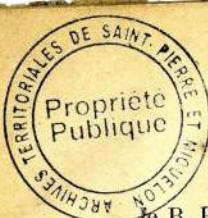
A 2 h. 1/2, la paroisse s'est réunie de nouveau à l'église pour les vêpres solennelles, et aussi pour recevoir la bénédiction papale réservée aux circonstances exceptionnelles.

La journée s'est clôturée par une réunion au Foyer paroissial, dont la Salle des Fêtes, une fois de plus a été trop petite pour recevoir tous ceux qui auraient voulu, malgré le mauvais temps, assister à ce dernier numéro du programme. Aux premiers rangs, entourant Mgr le Préfet Apostolique, se sont trouvés M. l'Administrateur Nirpot, M. le Maire et les notabilités de la ville. Deux heures se sont écoulées rapidement, avec musique d'orchestre, chants, monologues, saynètes — où l'« Avant-Garde », les Enfants de Marie et les « petits » ont mis tout leur cœur. Le clou de la séance a été le discours du R.P. Le Gallois qui a fait ressortir ce qu'est la Légion d'Honneur, avec son glorieux patrimoine de vertus et d'actes de dévouement ; puis il a rappelé les étapes de la carrière apostolique et coloniale de Mgr Heitz, son ancien supérieur, qu'il a été si heureux de décorer au nom du Gouvernement français.

Monseigneur a répondu en quelques mots, remerciant son dévoué collaborateur d'autrefois devenu aujourd'hui son « parrain », et ayant une parole aimable pour ceux qui, le matin, avaient assisté à la remise de la décoration, ainsi que pour les personnes présentes qui lui ont exprimé de si chaleureuses félicitations.

*Le Courier postal.* — Depuis le 31 déc., le « Pro Patria » a terminé son service, tel qu'il était réglé par un contrat officiel. C'est un vapeur anglais de la Compagnie Farquhar (de Halifax), le « Farnorth », qui le remplacera provisoirement.

*La Ligue Eucharistique.* — La messe hebdomadaire de la Ligue Eucharistique a revêtu, le jeudi 5 janvier, un cachet de solennité plus grande qu'à l'ordinaire. C'était la première réunion de l'année ; et elle était présidée par



le R. P. Le Gallois qui avait établi, il y a cinq ans, cette œuvre intéressante parmi les enfants St-Pierrais. L'œuvre compte actuellement 57 garçons et 160 filles qui se font un honneur d'être de petits apôtres de l'Eucharistie. Le R. P. Le Gallois les a de nouveau encouragés à être fidèles à Jésus dans son Sacrement d'Amour, et à le faire rayonner autour d'eux par leurs bons exemples, leur piété, leur travail, leur conduite. Il a rappelé que là est un gage des bénédictions célestes que Dieu réserve aux familles chrétiennes où les parents ont à cœur de favoriser, au prix de sacrifices qu'ils s'imposent, la grande affaire de l'éducation des enfants en les confiant à des maîtres chrétiens.

*Au Collège St-Christophe.* — Les vacances sont terminées le 2 janvier par la fête de l'arbre de Noël. Peu d'élèves manquent ; et la salle du patronage est illuminée de regards d'envie fouillant les branches du sapin splendidelement orné qui domine une immense table couverte d'étranges.

Monseigneur préside. A ses côtés, le R. P. Le Gallois et le R. P. Poisson. Derrière les fleurs, sur son guéridon, le phonographe ouvre la séance en lançant vers la patrie les notes ailées de « la Marseillaise ».

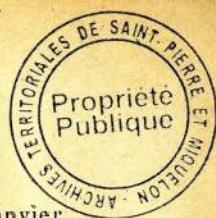
Puis le Collège présente délicatement ses hommages et ses vœux à Monseigneur, son Père vénéré ; au Père Le Gallois qui s'occupait jadis des enfants de St-Pierre et qui a laissé parmi eux un si vivant souvenir ; au Père Poisson, ancien directeur du Collège auquel il continue de prodiguer son dévoûment.

Monseigneur répond au compliment. Le Père Le Gallois se lève à son tour. Lui aussi est très touché des sentiments qui ont été exprimés : ils prouvent, ajoute-t-il, que l'éducation reçue a déjà porté de bons fruits chez les élèves de St-Christophe.

Puis c'est la distribution des étranges. Chaque élève tire un numéro et emporte son lot joyeusement. Court intermède, pendant lequel un jeune élève déclame avec feu un hommage aux héros de la mer.

La cérémonie se termine sur un mot du R. P. Le Gallois. Il rappelle le souvenir du jeune Pierre Gervain, élève, l'an dernier, au Collège St-Christophe et actuellement au Collège St-Alexandre (Canada) où il continue ses études en vue du sacerdoce. Et il exprime le souhait que Dieu veuille susciter d'autres vocations à St-Christophe, qui fassent, comme ce jeune compatriote, honneur à leurs familles et à tout Saint-Pierre.

*Départ du R. P. Le Gallois.* — Le mauvais temps, avec poudrin, a retardé quelque peu le départ du courrier pour Halifax. Le R. P. Le Gallois a pris passage sur le « Farnorth » dans la soirée de vendredi, 6 janvier, pour retourner à son poste. Monseigneur et les Pères l'ont accompagné jusqu'à l'embarcadère, où bon nombre de Saint-Pierrais sont venus lui serrer la main.



*A la Salle des Féles.* — Soirée récréative, le dimanche soir, 8 janvier, donnée par le groupe « Avant-Garde ». Au programme, un drame en trois actes, intitulé : « Pif-Luisant ». Des tableaux vigoureusement brossés, entre autres de ce que l'on peut voir, dans le monde de la haute finance, avec des conflits d'intérêts et des spéculations malhonnêtes pour gagner de l'argent, beaucoup d'argent ; puis une idylle délicatement ébauchée dans des circonstances tragiques ; enfin le poignant spectacle d'un jeune homme, riche en qualités de cœur et d'intelligence, dont la vie est ratée parce que son éducation a été mal comprise.

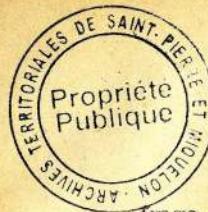
Les rôles ont été supérieurement interprétés, y compris celui du « petit Pierre », âgé de cinq ans. C'a été un nouveau succès pour les acteurs, et aussi pour l'orchestre et pour les artistes qui ont charmé les intermèdes par leurs chansons.

Mais les heures ont fui trop rapidement. La séance ayant commencé avec un retard, l'heure fatidique de minuit — avec éclipse de la lumière électrique — a mis fin à la réunion. Il est convenu qu'une reprise aura lieu jeudi soir avec la comédie « M. Bonteint est élu » et le tirage de la tombola.

*Au Foyer paroissial.* — La conférence annoncée le dimanche précédent a eu lieu mardi soir, 10 janvier, à 8 h. 1/4. « Les Catacombes de Rome » : tel a été le sujet traité par Monseigneur et illustré de projections lumineuses. Une heure était trop vite passée ; car on aurait voulu écouter et voir encore. Et maintenant, il y a bon nombre de Saint-Pierrais qui se font une idée exacte des Catacombes, de ces enfilades interminables de galeries souterraines — mises bout à bout, elle formeraient une rue de 300 lieues de longueur, bordée de six millions de tombes --, galeries qui servaient de cimetières, de « dortoirs », aux morts de la primitive Eglise, et aussi, au plus fort des persécutions, de refuges aux Chrétiens et de lieux de réunion pour les cérémonies du culte. On a vu ces « leculi » ou tombeaux, avec des inscriptions variées et des dessins indiquant la profession du défunt, ou son genre de mort : C'est ainsi qu'une palme rappelait que là reposait le corps d'un martyr. On a vu la crypte des papes, celle de Ste Cécile, vierge et martyre ; des représentations naïves de scènes de l'histoire sainte ; des portraits de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, des Saints. Pour finir, la touchante histoire de S. Tarcisius, avec l'ensevelissement de cet enfant, martyr de l'Eucharistie, dans le *loculus* qui lui avait été préparé.

De cette exploration des Catacombes, on gardera un grand souvenir. Là, en effet, selon le mot de Louis Veuillot, « notre race est née et s'est allaitée de sang immortel ; là elle s'est formée à la lutte ; là elle a triomphé ».

*Nouvelles maritimes.* — La goélette Canadienne « Retour », surprise, le 28 décembre, par une violente tempête dans la baie de Fundy, a fait nau-



ffrage. La cargaison (valeur 100.000 dollars) est perdue ; seul l'équipage a été sauvé.

Le trois-mâts « Général Pau », venu de New-York, est arrivé à St-Pierre le 29 déc., monté par cinq hommes. En route, par gros temps, un paquet de mer avait enlevé sur le pont, d'un seul coup, 21 fûts de gazoline.

Le voilier « George and Earle » naviguait à deux jours de Saint-Pierre, lorsqu'un accident, arrivé le 1<sup>er</sup> janvier, l'obligea de gagner le port. Un matelot, Ernest Poulard (19 ans) avait eu la jambe prise dans l'engrenage d'un treuil. Le blessé a été déposé à l'hôpital ; son état s'améliore.

Le vapeur « Celte », attendu pour la mi-décembre, avec ses lots de Noël, n'est arrivé à St-Pierre que le 1<sup>er</sup> janvier. Il avait été contraint par le mauvais temps à se réfugier aux Açores, après avoir été « en fuite » pendant vingt-quatre heures.

*Mouvement des passagers.* — *Sont arrivés* par le « Pro Patria », le 23 décembre : MM. L. Albistur, M. Baslé, E. Leyrat ; RR. PP. Le Gallois et Poisson ; M. et Mme Isidore Gautier et 4 enfants ; Mme F. Ropers.

*Sont partis*, le 26 déc. : MM. A. Briand, E. Cormier, E. Goulière, E. Rebbmann, M. Sansmat ; Mmes E. Leclavier, Jézéquel et un enfant ; Mlle M. Briand.

*Sont arrivés*, le 29 déc. : M. et Mme d'Angerville et enfant. Mme E. Plantegenest.

*Est parti*, le 2 janvier : M. Baslé.

*Sont partis*, le 3 janvier, par le « Farnorth » : Le R. P. Le Gallois. MM. J. Légaspe, A. Bourroult, G. Dagort.

*Sont arrivés*, le 14 janvier, par le « Skipper » : Mme J. Fitzpatrick, Ch. Slow.

---

### Tombola gratuite

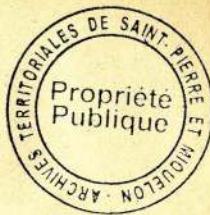
réservée aux Abonnés de St-Pierre, de l'Île et de Miquelon.

Voici les Numéros gagnants :

17.	18.	35.	38.	51.	58.	97.	98.	101.	102.	127.	141.
149.	206.	211.	222.	228.	251.	262.	275.	282.	285.	304.	313.
336.	343.	350.	372.	374.	417.	471.	483.	494.	498.	508.	550.
558.	563.										

N. B. — Chaque abonné a reçu un billet encastré dans le N° 47 (Nov.-Déc.) du F. P. — Le tirage a eu lieu vendredi soir, 13 janvier.

Les lots sont à la disposition des gagnants. Les réclamer, dans le courant du mois, au Foyer paroissial, sur présentation du billet.



## Un peu de notre Histoire (45)

**N**ous en sommes à l'époque de la Révolution française. Des procès-verbaux de ce temps nous montrent la physionomie de St-Pierre pendant cette période si tourmentée de notre histoire.

Voici deux autres de ces documents, transcrits *tel quel*.

Assemblée générale et ordinaire de la Commune des Isles Saint-Pierre et Miquelon du 13 <sup>fevr</sup> 1792, (M. le Juge absent par maladie).

Premièrement a été Délibéré, sur la nomination d'un Secrétaire- Général de la Commune des deux Isles. Le sieur Bordot, chargé depuis quelques années de fonctions équivalentes dans la Colonie, et connu pour son attachement Inviolable aux Intérêts de l'habitant en général, a réunis tous les suffrages pour remplir cette Place de confiance ; et a même été dispensé du serment qu'elle exige.

M. le Président a rappelé divers autres objets à la considération de l'Assemblée; donné lecture succincte de quelques papiers du Club ; rendu compte qu'il avait fait arrêter la veille et mettre en prison plusieurs jeunes habitants membres de la dite société, et demandé à la commune combien de tems ils mériteraient d'y rester : Arrêté, à l'unanimité des voix, qu'en sa qualité de Commandant, aux ordres duquel les dits jeunes gens avaient désobéi, il appartenait à lui seul de fixer la longueur de leur punition, mais que huit jours de prison était la moindre qu'on put leur infliger.

Signé : Bordot, secrétaire g<sup>l</sup>. de la Commune.

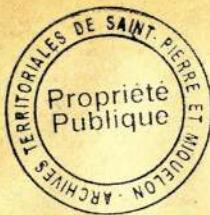
En marge de ce procès-verbal on lit ce qui suit :

Les jeunes gens avaient désobéi plusieurs fois aux Loix en portant à leur chapeau un signe propre à manifester un party et surtout le dernier qui était cause du soulèvement qui a manqué d'occasionné la perte de la colonie.

Bordot.

Assemblée Générale et extraordinaire de tous les habitants et Etrangers, tenue dans l'Eglise Paroissiale, le 20 <sup>fevr</sup> 1792. (M. le Juge absent par indisposition).

Monsieur le Président a fait une lecture détaillée des Papiers et Pièces du Club ; et parlé pendant plus de trois heures, pour rappeler à l'assemblée les événements affreux qui étaient sur le point de résulter, il y a quelques jours, des menées sourdes et projets ambitieux de certains Ennemis du Repos Public ; et a fini par demander que la Commune nommât soixante habitants des plus anciens et Notables de cette Isles, pour délibérer promptement sur les moyens de rétablir et d'entretenir la tranquillité dans la



colonie : Arrêté, que toute l'assemblée d'habitants en nommerait d'abord douze, et que ces derniers en choisirraient quarante huit autres pour compléter le d<sup>r</sup> nombre de Soixante ; que tous seront convoqués au Gouvernement le mercredy 22 de ce mois, à l'effet d'y délibérer sur l'objet ci-dessus, et que leur Délibération sera soumise à l'approbation du reste des habitants, dans une autre assemblée qui aura lieu de suite au d<sup>r</sup> Gouvernement. M. le Président a également rappelé que les dessenses, ci-devant publiées, de ne tirer aucun coup de fusil pendant la nuit, n'étaient pas suivies, et qu'il paraissait nécessaire de les renouveler ; ce qui a été approuvé par toute la Commune. Il a aussi fait la motion provisoire d'un Service annuel à fonder, aux frais de la colonie, pour feu Geneviève La Roche, victime de l'émeute dangereuse du 12 de ce mois ; à quoi la commune a unanimement acquiescé ; cette fondation à inscrire sur le Registre dans une autre assemblée.

Bordot, secrét<sup>re</sup> g<sup>r</sup> de la commune.

(A suivre)

E. S.

---

## Promenade botanique à travers les Iles St-Pierre et Miquelon (2)

---

**Champignons.** — Beaucoup plus pauvre que celles des lichens, la classe des champignons nous offre néanmoins bon nombre d'espèces qui toutes nous rappellent nos espèces européennes. Malgré le peu d'élévation de la température, grâce à la grande humidité de l'atmosphère, on trouve à la fois et les *pézises*, aux coupes pédicellées, et les espèces microscopiques, confondues sous le nom vulgaire de *moisisures*, des *sphærocarpes* et des *trémelles*, des *clavaires* et des champignons connus de tous sous le nom de *bolets*, ou d'*agarics*, la *fausse oronge* (*amanita muscaria P.*), au chapeau orangé recouvert de débris de volve ; et rien n'est plus commun que les champignons dont le chapeau plus ou moins cyathiforme porte à sa face inférieure les longs plis décourants et souvent entrelacés qui tiennent lieu de feuillets aux espèces du genre *cantharellas* (chanterelle).

**Hépatiques, mousses.** — Les *jungermannies* aux feuilles transparentes représentent, avec la *merchantie* (*merchantia L.*), la classe des *hépatiques*. Celle des *mousses*, beaucoup plus nombreuses en genres et en espèces, couvre de ses innombrables légions des espaces très étendus : on rencontre les *politriches*, à la coiffe poilue, les *ripariées*, les *fontinales*, qui aiment les eaux courantes et les *sphaignes* au tissus spougeux, qui préfèrent les marécages, les *splachnes*, les *hypnes* les *bryacées*, etc.

**Lycopodiacées.** — Le *lycopode inundatum* ainsi que la *sélaginelle* se retrouvent dans tous les endroits humides de la partie montagneuse.

(A suivre)



## Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 DÉCEMBRE 1927 AU 15 JANVIER 1928)

*État statistique de la paroisse (1927). — Habitants, 446. — Baptêmes pendant l'année, 6 ; mariages, 3 ; décès d'adultes, 4 (qui ont reçus les derniers sacrements) ; décès d'enfants, 0.*

**BAPTÈME.** — A été baptisé et est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise, le 5 janvier : Amédée-Henri-Georges REVERT. Parrain : Alfred Parsons ; marraine : Marie-Ange Lévêque.

**Visites à l'Île.** — Mgr le Préfet Apostolique accompagné du R. Père Le Galloiset du R. P. Lemoine, directeur du Collège St-Christophe, est venu saluer les paroissiens qui s'étaient empressés de le féliciter de sa nomination dans la Légion d'Honneur. Il a bien voulu promettre, à cette occasion, de venir présider la solennité de N.-D. des Victoires, le 22 janvier prochain.

**La nouvelle Salle de l'« Etoile ».** — Elle a été inaugurée le dimanche 8 janvier, à l'issue des vêpres de l'Epiphanie, après avoir été magnifiquement transformée et embellie par les charpentiers, les menuisiers et les peintres. A la première réunion, il y a eu un « arbre de Noël », avec distribution d'étreintes aux enfants. Dans la soirée, séance de cinéma organisée par l'équipe des opérateurs dévoués de l'an d'rainier. Elle a été d'autant mieux réussie que M. le Directeur du Télégraphe français était venu donner quelques indications pratiques pour avoir une bonne lumière, en attendant l'installation d'un moteur ... si possible !

**La T. S. F.** — Le bureau de la téléphonie sans fil, fermé depuis le départ du gendarme, a été réouvert sur les instances du Conseil municipal. C'est M. Em. Boissel qui en assure le service.

**L'hiver.** — Nous y sommes ! Le va-et-vient entre Saint-Pierre et l'Île a déjà subi des accrocs, grâce à la neige, au poudrin, au vent glacial.

**Sur le chemin de la Grotte.** — Des quartiers de roche rendaient difficile la circulation sur le chemin qui conduit de l'église à la grotte, de N.-D. de Lourdes. Un maître carrier de la Compagnie Générale des Entreprises les a fait sauter à la dynamite.

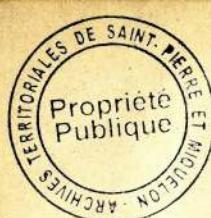
---

### Entre elles.

-- Jeannine m'a dit que vous lui aviez dit le secret que je vous avais dit de ne pas lui dire !

-- Oh ! comment cela se fait-il, je lui avais pourtant bien dit de ne pas vous le dire !

-- Eh bien ! elle me l'a dit. Mais comme je lui ai promis que je ne vous le dirais pas ... ne lui dites pas !!



### A Saint-Pierre. — Objets perdus, Objets trouvés.

Objets trouvés à l'église : *Livres de messe, sacs à mains, porte-monnaie, gants, etc.* — Les réclamer chez le Frère Sacristain.

Objets trouvés en ville, du 15 décembre au 15 janvier, et déposés à la Mairie (Bureau de Police), où l'on peut les réclamer tous les jours entre 13 et 14 h. : *Un porte monnaie contenant une somme d'argent.*

Objet perdu. — *Un pile électrique.* (M. A. Girardin).

N. B. — 1<sup>o</sup> Les objets non réclamés pendant trois ans deviennent la propriété des personnes qui les ont trouvés, ou bien, à défaut de celles-ci, sont mis en tombola au profit des pauvres.

2<sup>o</sup> Les personnes rentrées en possession d'objets perdus ayant fait l'objet d'une insertion au *Foyer paroissial* voudront bien faire une offrande minima de 0 fr. 50 pour les Oeuvres de la paroisse.



### Aimer !

**A**ux Jeunes, il faut aussi apprendre à aimer !

Affirmation capable d'étonner plus d'une maman persuadée que c'est la seule chose dont les parents, chargés de l'éducation familiale, n'aient pas à se préoccuper.

On constate qu'un beau jour que tel jeune homme et telle jeune fille se sentent portés l'un vers l'autre. Ce n'est pas à dire qu'ils s'aiment réellement.

Il ne s'agit pas, en effet, d'appeler amour cette impulsion si prompte que l'on peut remarquer chez la jeune fille quelconque, pas plus que cet égoïsme généreux... en paroles et en réverences que l'on trouve chez un fiancé ordinaire. Le cœur, pour savoir aimer, a besoin d'être formé de très bonne heure, dès la petite enfance, dès que la conscience s'éveille.

Cette éducation du cœur, comment faut-il l'entreprendre ? — Que la mère, sans être faible, témoigne beaucoup d'affection à son enfant. Et le père aussi. Mais il faut lui faire comprendre en même temps comment cette tendresse, qu'il lui est si doux de recevoir, doit l'engager à en donner en retour, — et cela aux prix même de petits sacrifices. Aimer, ce n'est pas tant recevoir que donner, se dévouer, s'oublier. C'est ainsi que le Bon Dieu nous aime, Lui qui nous a tant donné, qui s'est sacrifié pour nous prouver son amour.

Et quand il se présentera une occasion, que les parents en profitent pour faire sentir à l'enfant les épreuves de la famille, la nécessité et aussi le prix des heures difficiles. Le poète l'a rappelé quand il a dit :

L'homme est un apprenti, la douleur est son maître !



## Chronique de Miquelon

(DU 15 DÉCEMBRE 1927 AU 15 JANVIER 1928)

*Etat statistique de la paroisse (1927).* — Habitants, 545. -- Baptêmes (pendant l'année : 9. Mariages, 0. Décès d'adultes, 4 (qui ont reçu les derniers Sacrements) ; décès d'enfants, 0.

*Nouveaux arrivés.* — Une troupe d'oiseaux étrangers au pays — il s'agit de vanneaux — ont fait leur apparition dans les derniers jours de décembre. Égarés, ou chassés d'autres pays, ils sont venus chercher un refuge dans nos parages. Les chasseurs en ont abattu quelques douzaines. Les survivants, après une escale de quinze jours, sont repartis vers d'autres régions.

*Rubéole.* — Celle-là aussi a été une nouvelle venue. De Saint-Pierre, l'épidémie a passé à Miquelon dans le courant de décembre. Il est peu de foyers qui n'aient reçu sa visite. Les jeunes gens de quinze à vingt-cinq ans ont eu ses préférences. Aucun cas grave ne s'est produit jusqu'à ce jour. Un peu de fièvre avec éruption de boutons, et c'était tout.

*Résultats de la campagne de pêche.* — La livraison de morue est heureusement terminée. Voici quelques chiffres qui permettent de se rendre compte des résultats obtenus. Il est parti de Miquelon 10.000 quintaux de morue séchée, vendue au prix moyen de 115 fr. le quintal ; cela représente par conséquent une somme de 1.150.000 fr., à répartir entre 72 patrons d'embarcations. Il résulte de là qu'une pêche moyenne a produit approximativement 20.000 fr. Il faut retrancher de cette somme le quart environ pour paiement du sel et de la gazoline et des autres frais de la pêche. Déduction faite de ces frais, le revenu net d'une campagne moyenne de pêche est à partager entre le patron et le matelot, ou entre associés. Nombre de pêcheurs ont pour matelot un de leur fils ; et dans ce cas le produit de la pêche entre en totalité à leur foyer. Malgré les sombres pronostics de l'été passé, les Miquelonais ont lieu d'être satisfaits. En France beaucoup de pêcheurs estimaient excellente une campagne de cinq mois qui apporterait à leur foyer un revenu net de 15.000 fr.

La meilleure pêche de la campagne a atteint 260 quintaux de morue sèche.

### A vendre :

Une Propriété (Maison et terrain).  
En face du Bazar de la Butte.  
S'adresser à Mme Paul Eloquin.

**HOTEL ROBERT**

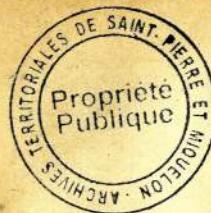
Quai de la République

### A vendre : Une Autos.

S'adresser à Leroux - Deschamps.

**Mme Vve Bailly**

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries  
Feuillures - Parfums.



## SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

## « NEW-YORK STORE »

-- MAISON POUR L'HABILLEMENT --

**VÉTEMENTS** et Confections - Costumes pour Hommes, Dames, Enfants  
Robes pour Dames, Fillettes, Enfants - Manteaux-Chapeaux  
Layettes-Bonneterie-Lingerie-Echarpes-Bas et Chaussettes-Cravates  
Gants-Chaussures-Sweaters-Chemises - Mouchoirs - Tabliers en coton  
chouc - Serviettes « Eponges » - Toiles cirées - Brosserie - Maroquinerie  
Parapluies - Bijouterie simili-Parfumerie Confiserie - Articles de toilette  
Verrerie - Articles de bazar-Quincaillerie - Articles de ménage-Malles  
Valises - Articles de bureau-Jouets, etc etc.

Grand choix de Nouveautés Françaises et Américaines.

*Pas de Commission -- Pas de Consignation -- Pas de Représentation.*

**Vve Andrieux et Fils***Rue du Baraehois*

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries  
Bois du Canada.

Commission - Importation - Exportation -  
Représentation.

*Agents exclusifs:* Vins de Bourgogne et  
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). -  
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Ver-  
mouth Cinzano.

**Pension Restaurant**

M<sup>me</sup> Cadet - Etcheverry,  
Quai de la Roncière.

**Joseph GAUTIER**

Boucherie - Charcuterie - Légumes -  
Oeufs etc, Fourisseur des navires.

**A. MAUFROY***Quai de la République.*

Commission - Représentation - Importa-  
tion - Exportation.

**LA « MORUE FRANÇAISE »  
& SÉCHERIES DE FÉCAMP**

Sous-Agence Nord  
Denrées de toutes sortes.

**Auguste DÉROUET**

Constructeur breveté de navires -  
Entrepreneur en tous genres.

**A. Dugué**

Boucherie - Charcuterie - Légumes -  
Oeufs, etc. - Fournisseur des navires.

**ALBERT BRIAND**

Rue de la Poudrière.  
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

**Le meilleur des reconstituants****VIN DU CAP CORSE**

recommandé aux personnes faibles  
*Se trouve dans les principales épiceries*

**PIERRE COGNY, rue Borda**

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Article  
divers.

**La « Morue Française »  
& Sécheries de Fécamp**

Armement à la grande pêche et au long-  
cours. Service postal entre St-Pierre et  
le Canada. Approvisionnements généraux.



## SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

### HOTEL LALANNE QUAI DE LA RONCIÈRE

### Lespagnol Frères QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.  
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installations de salles de bains et de cabinets inodores.

### Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les navires - Pain de fantaisie  
Ouvert à toute heure.

### Newfoundland Store Co

Commission. - Consignation  
Représ. des moteurs américains L. A  
Agents des marbreries Générales  
(Gourdon) de Paris.  
Alimentations - Tissus - Confections

### Nouvel Atelier de Ferblanterie

### Pierre-Marie FORGEARD

Ancien Etablissement G. Lefèvre

### Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited  
Great West Wine Co  
Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne  
Delbeck et Cie, Reims - Champagnes  
Fournier-Demars de Bourges -  
Liqueurs.

### Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole - Ship brokers - Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

### J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation - Articles de fumeurs - Sacs et papiers d'emballage - Cigarettes Nationales.

### PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre  
Commissions - Consignations - Denrées  
Vins et Spiritueux

### C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot  
Bicyclettes.

## Julien MORAZÉ Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation  
Liqueurs - Confections - Chaussures  
Fournitures en tous genres

### REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V<sup>e</sup> Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et C<sup>e</sup>, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon  
Mornes. Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

# LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500 Millions de dollars.  
Capital versé : 20 Millions de dollars.  
Fonds de réserve : 20 Millions de dollars.

## Affaires de Banque en Général

585 Succursales au Canada, et dans les pays suivants :

TERRE-NEUVE, YUKON, ANTILLES ANGLAISES,  
CUBA, MEXIQUE, ETATS-UNIS et ANGLETERRE.

Correspondants dans toutes les parties du monde

Pour la France en particulier :

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, BARCLAYS BANK  
(FRANCE) LIMITED, CRÉDIT COMMERCIAL, CRÉDIT  
LYONNAIS, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

NOUS acceptons des dépôts en DOLLARS ou en FRANCS  
sur lesquels nous payons les intérêts dans notre département  
d'Epargnes. Ils sont remboursables à vue sans frais.

Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.  
Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions,  
quelle que soit leur importance.

## Heures de Bureau :

Matin : De 10 h. à 11 h. 30.      Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de ST-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE.

Délégué.